



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Genève, le 27 juillet 2017

SIG baisse ses tarifs d'électricité

Au 1^{er} janvier 2018, les habitants et les entreprises de Genève verront leur facture diminuer de 4% en moyenne. SIG répercute sur ses clients la baisse des coûts d'approvisionnement. Parmi les autres facteurs de baisse, figure une réduction des coûts de transport à très haute tension du courant, ainsi que la diminution des PCP, prestations dues aux collectivités publiques. Par ailleurs, les clients professionnels de SIG bénéficieront d'une grille tarifaire simplifiée.

Au 1^{er} janvier prochain, la facture d'électricité des clients régulés de SIG diminuera de 4% en moyenne. Par exemple, une famille de quatre personnes, consommant 4'500 kWh par an (consommation moyenne suisse), verra sa facture d'électricité diminuer de 25 francs par an. Ou encore, une PME qui utilise 150'000 kWh par an économisera 1'842 francs.

Trois facteurs permettent à SIG de baisser ses tarifs : les conditions d'achat de l'énergie sont plus favorables ; Swissgrid, le gestionnaire du réseau de transport à très haute tension, diminue ses prix en 2018 ; enfin, les prestations aux collectivités publiques (PCP) seront réajustées l'année prochaine. Cette redevance d'utilisation du domaine public, perçue par SIG, est entièrement reversée à l'Etat et aux communes. Cette baisse tarifaire a été approuvée le 26 juillet par le Conseil d'Etat genevois.

Les Services industriels de Genève baissent les tarifs de l'électricité pour la deuxième année consécutive. En 2017, ils ont déjà reculé de 3%. « Nous sommes heureux d'avoir pu relever ce défi : distribuer de l'électricité 100% renouvelable et 100% suisse aux ménages genevois, et ceci en baissant nos tarifs ! », commente Christian Brunier, Directeur général de SIG. « Fournir de l'électricité de qualité, bonne pour l'environnement et l'économie locale, à des prix compétitifs, c'est possible. »

Parmi les grandes villes suisses, SIG se situe dans la moyenne inférieure des tarifs de l'électricité. Le distributeur genevois est même le moins cher pour les ménages.

Par ailleurs, SIG simplifiera ses grilles tarifaires au 1^{er} janvier 2018. Les clients professionnels, qui consomment plus de 30'000 kWh par an, bénéficieront de grilles plus simples et plus lisibles. Elles permettront également aux entreprises et aux artisans de mieux prévoir leurs budgets dédiés à l'achat d'électricité.

CONTACTS MÉDIAS

Elise Kerchenbaum, Relations publiques, Porte-parole

elise.kerchenbaum@sig-ge.ch

M +41 79 333 48 52